

Qu'est-ce que le joul?

Par Jean-Sébastien Ménard

« Ne médisons pas trop du joul: il a été et reste le plus fidèle compagnon et le témoin le plus incontestable de notre survivance»

Fernand Dumont¹

Le terme joul serait une création du romancier Claude-Henri Grignon qui se serait inspiré de la prononciation populaire du mot cheval pour désigner une langue issue d'un mélange de français archaïsant, de français populaire et d'un certain nombre d'anglicismes².

C'est toutefois, au cours des années 1950, avec la correspondance du frère Untel – Jean-Paul Desbiens – et du journaliste André Laurendeau dans le *Devoir*, que « l'usage du mot joul désignant une variété de langue, fait véritablement son entrée et [...] fait fortune »³. En fait, pour Laurendeau, le joul n'est alors pas un dialecte, mais bien un sociolecte⁴.

Dans les années 1960, les écrivains de Parti pris, notamment, font du joul un instrument de dénonciation, d'affirmation et de subversion. Comme l'affirme Michel Tremblay, le joul est « une arme politique, une arme linguistique que le peuple comprend d'autant plus qu'il l'utilise tous les jours »⁵. L'auteur des *Belles-sœurs* ira même jusqu'à affirmer que « quelqu'un qui a honte du joul, c'est quelqu'un qui a honte de ses origines, de sa race, qui a honte d'être québécois »⁶. Si plusieurs, comme Laurent Girouard et Jacques Renaud, utilisent le joul pour dénoncer la pauvreté et des inégalités au sein de la société, d'autres, dont Tremblay et plusieurs

¹ Fernand Dumont, *La Vigile du Québec. Octobre 1970 : l'impasse?*, Montréal, HMH, 1971, cité par Alexandre Lafrenière dans *Le joul et les mutations du Québec : la question de la langue dans la définition de l'identité québécoise*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec, 2008.

² Voir <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Quebec-lex-joul.htm>

³ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 2002, p. 219.

⁴ Alexandre Lafrenière, *Le joul et les mutations du Québec : la question de la langue dans la définition de l'identité québécoise*, Québec, Université Laval, 2008, p. 13.

⁵ Michel Tremblay cité par Christine Portelance dans « Entre le joul de force et le joul de fierté : un joul de combat », dans André Gervais, dir., *Emblématiques de l'époque du joul*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000, p. 25.

⁶ Michel Tremblay cité par Bernard Saint-Jacques dans « Le français québécois : langue de communication et symbole d'identité », *Langue et identité : Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, éd. Noël Corbett, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 232.

chanteurs, vont se servir du joulal pour célébrer la spécificité québécoise. Le joulal devient pour eux un symbole identitaire.

En réaction à cela, plusieurs personnes s'opposent, voire s'indignent, face à l'utilisation du joulal qui témoigne, selon eux, d'une dégradation de la langue et d'une pauvreté intellectuelle accrue. Le joulal ne s'avère être, pour eux, que le symbole de l'aliénation collective des Québécois.

À voir :

Jean-Paul Desbiens, alias frère Untel, et le joulal : <http://archives.radio-canada.ca/societe/education/clips/11720/>

Gérald Godin et la langue : http://archives.radio-canada.ca/arts_culture/poesie/clips/972/

L'émission Tout le monde en parlait consacrée au joulal : https://ici.radio-canada.ca/actualite/v2/lemondeparlait/archive202_200806.shtml

Gaston Miron et la langue : http://archives.radio-canada.ca/arts_culture/poesie/dossiers/1234/

Le français parlé au Québec : petite histoire d'un discrédit. Entrevue avec Chantal Bouchard : <https://www.youtube.com/watch?v=lrJGnccoEG4>